

1. Présentation de l'organisme

IZIQUAL FORMATION est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans la formation pour adultes, situé au 12 chemin des Diales, 63440 Saint-Quintin-sur-Sioule. Nous proposons des formations inter-entreprises et intra-entreprises principalement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, mais nous pouvons intervenir sur toute la France.

Définitions :

Client : Toute personne physique ou morale s'inscrivant ou commandant une formation auprès de IZIQUAL FORMATION.

Stagiaire : Personne physique participant à une formation.

Formations inter-entreprises : Formations inscrites au catalogue de IZIQUAL FORMATION regroupant des stagiaires de différentes structures.

Formations intra-entreprises : Formations sur mesure conçues pour un client ou un groupe de clients.

OPCO : Opérateurs de Compétence agréés par l'État pour financer l'apprentissage et accompagner les entreprises dans leurs besoins de formation.

CGV : Conditions Générales de Vente détaillées ci-dessous.

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales définissent les relations contractuelles entre IZIQUAL FORMATION et le client. Elles s'appliquent à toutes les prestations de formation professionnelle continue, inter-entreprises ou intra-entreprises, souscrites par le client. Toute acceptation d'une offre IZIQUAL FORMATION implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 2 : Modalités d'inscription et contractualisation

L'inscription à une formation est prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé, ou de tout autre document écrit (devis signé). Si des prérequis sont exigés, les justificatifs doivent être joints. L'inscription est contractualisée par une convention de formation professionnelle continue ou un contrat de formation conformément au Code du Travail (art. L.6353-1 à L.6353-7). Le client doit retourner la convention signée au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Article 3 : Tarifs

Les prix sont indiqués en euros et ne sont pas soumis à la TVA. Le coût indiqué correspond au coût pédagogique total. Les frais d'hébergement, de transport ou de restauration sont à la charge du client ou du participant individuel et ne sont pas inclus dans le coût de la formation.

Article 4 : Facturation et conditions de règlement

Une facture est adressée au client ou à l'organisme financeur après chaque action de formation. Sauf convention contraire, les factures sont payables par virement bancaire à l'ordre de IZIQVAL FORMATION dans les 30 jours suivant la date de facturation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, le montant restant est facturé au client. Si l'OPCO n'a pas confirmé la prise en charge au premier jour de la formation, le client sera facturé en totalité.

Article 5 : Pénalités de retard et indemnités de recouvrement

Tout retard de paiement entraînera des pénalités calculées à une fois et demie le taux d'intérêt légal de la BCE majoré de 10%, dès le premier jour suivant la date de règlement. Des indemnités forfaitaires de 40 € pour frais de recouvrement s'appliqueront également (art. L.441-6 et D.441-5 du Code du Commerce).

Article 6 : Conditions d'annulation, report et remplacement

IZIQVAL FORMATION se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas d'effectif insuffisant ou pour raisons internes, en informant le client au moins un jour ouvré avant le début de la formation. Toute annulation par le client doit être faite par écrit. En cas d'annulation moins de 8 jours avant le début de la formation, 50% du coût pédagogique total sera facturé, sauf report de la formation. Toute formation commencée est due en totalité. Les modifications d'identité des participants doivent être communiquées 2 jours ouvrés avant le début de la formation.



Article 7 : Responsabilité et indemnités

Le participant doit respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation et s'engager à fréquenter la formation avec assiduité. Le client doit souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les dommages susceptibles d'être causés à IZIQUAL FORMATION ou aux participants.

Article 8 : Droits de propriété intellectuelle et confidentialité

Tous les documents et supports pédagogiques fournis par IZIQUAL FORMATION restent la propriété exclusive de l'organisme. Toute reproduction, diffusion ou utilisation non autorisée est interdite et constitue une violation des droits d'auteur.

Article 9 : Informatique et libertés

Les données personnelles collectées sont utilisées pour répondre aux demandes des clients et les informer des offres de IZIQUAL FORMATION. Conformément au RGPD, les clients et stagiaires peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification ou de suppression des données en contactant IZIQUAL FORMATION par mail : formation@iziqua.fr

Article 10 : Litiges et différends

En cas de litige, les parties s'engagent à chercher une solution amiable dans un délai d'un mois. À défaut, seuls les tribunaux de Clermont-Ferrand seront compétents.